

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
	Autres :		
6402.30.60	Valeur n'excédant pas 3 \$ la paire48 %	C
6402.30.70	Valeur excédant 3 \$ mais non pas 6,50 \$ la paire90 ¢/pre + 37,5 %	C
6402.30.80	Valeur excédant 6,50 \$ mais non pas 12 \$ la paire90 ¢/pre + 20 %	C
6402.30.90	Valeur excédant plus de 12 \$ la paire20 %	C
	Autres chaussures :		
	Couvrant la cheville :		
6402.91	À dessus dont plus de 90 % de la surface exposée (y compris tout accessoire ou renforcement du genre cité dans la note 4(a) du présent chapitre) est faite de caoutchouc ou de matière plastique, à l'exception (1) des chaussures à petit quartier, ou bande de type petit quartier, en applique ou moulé à la jonction avec la semelle, et débordant sur le dessus, et (2) des chaussures (autres que celles dont la tige, qui aboutit à 3 cm de la rive supérieure de la semelle extérieure, n'est aucunement moulée, mais faite de pièces montées à piqûres, et dont la face exposée laisse paraître une partie substantielle des piqûres du montage), conçues pour revêtir, ou pour le port en lieu et place, d'autres chaussures, aux fins de la protection contre les effets adverses de l'eau, de l'huile, de la graisse ou des produits chimiques, sinon du froid ou des intempéries6 %	C
6402.91.40			
	Autres :		
6402.91.50	Chaussures conçues pour revêtir, ou pour le port en lieu et place, d'autres chaussures, aux fins de la protection contre les effets adverses de l'eau, de l'huile, de la graisse ou des produits chimiques, sinon du froid ou des intempéries37,5 %	C
	Autres :		
6402.91.60	Valeur n'excédant pas 3 \$ la paire48 %	C
6402.91.70	Valeur excédant 3 \$ mais non pas 6,50 \$ la paire90 ¢/pre + 37,5 %	C
6402.91.80	Valeur excédant 6,50 \$ mais non pas 12 \$ la paire90 ¢/pre + 20 %	C
6402.91.90	Valeur excédant 12 \$ la paire20 %	C